



Maraïs estuariens

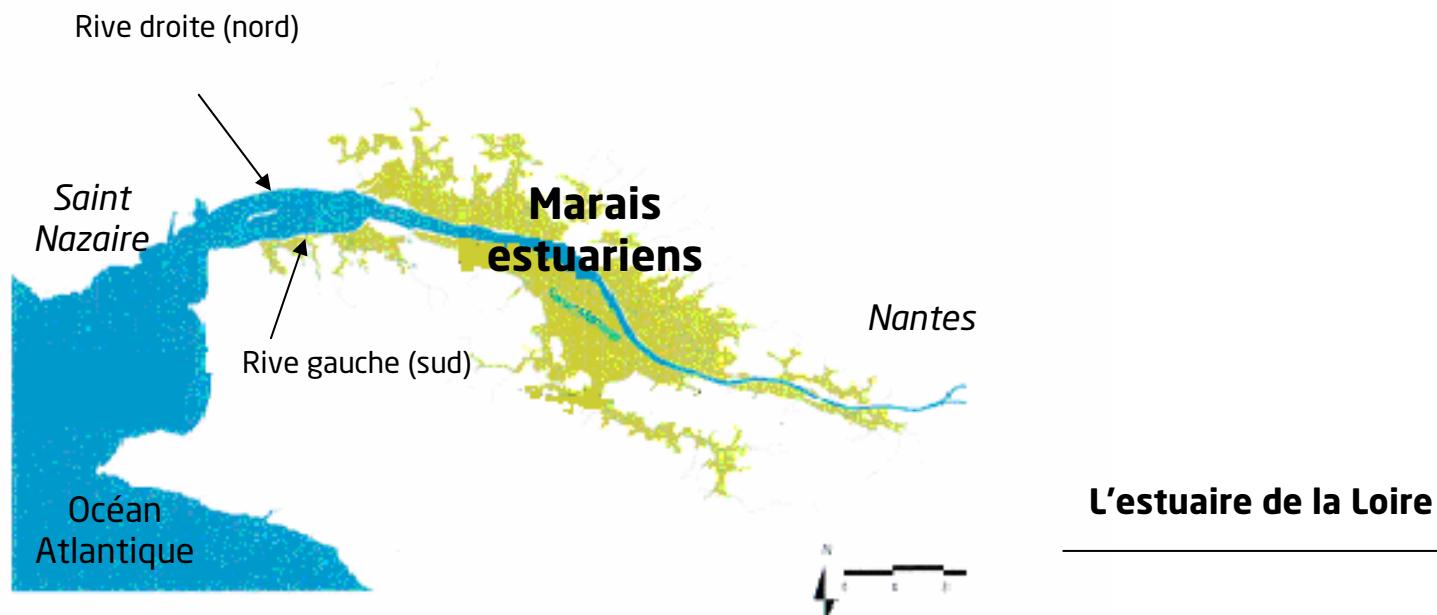
Lexique



Estuarium - Centre d'éducation au patrimoine
2, avenue des Quatre Vents, 44360 Cordemais
estuarium@wanadoo.fr - 02 40 57 71 80

La Loire et son estuaire

- **Un fleuve** : un cours d'eau qui se jette dans l'océan. *La Loire est le plus long fleuve de France, elle parcourt 1000 km avant de venir se jeter dans l'océan Atlantique.*
- **Un estuaire** : c'est la partie d'un fleuve soumise à l'influence de la marée, où se mélangent les eaux douces et salées. *L'estuaire de la Loire se situe entre Nantes et Saint-Nazaire.*
- **Une rive** : un terrain qui borde un cours d'eau (*synonyme de berge*).
- **Les marais estuariens** : des zones basses et humides que l'on trouve sur chacune des rives de l'estuaire de la Loire.



L'estuaire de la Loire



Estuarium - Centre d'éducation au patrimoine
2, avenue des Quatre Vents, 44360 Cordemais
estuarium@wanadoo.fr - 02 40 57 71 80

Les aménagements hydrauliques

- **Artificiel** : qui a été fabriqué par l'homme (*opposé à naturel*).
- **Un aménagement hydraulique** : une construction réalisée par l'homme pour gérer l'eau à des fins agricoles. *Le canal, la vanne et l'écluse sont des aménagements hydrauliques.*
- **Un canal** : un fossé creusé par l'homme destiné à laisser passer l'eau à des endroits déterminés. *Les canaux de taille moyenne portent le nom de douve.*
- **Une vanne** : une porte au mouvement vertical qui laisse s'écouler l'eau quand on l'ouvre et la retient quand on la ferme.



Une vanne

- **Une écluse** : ouvrage hydraulique permettant de faire passer les bateaux, doté de portes qui s'ouvrent et se ferment latéralement.



Un espace agricole

- **L' élevage** : activité qui consiste à s'occuper d'animaux, les nourrir, les soigner. L'élevage, pratiqué dans le cadre de l'agriculture, fournit à l'homme des ressources alimentaires. On élève des vaches pour leur lait (*la Normande par exemple*) et d'autres pour leur viande (*la Limousine*).
- **Le pâturage** : un pré où le bétail vient manger l'herbe.



Vaches en pâturage

- **Une stabulation** : un bâtiment agricole spécialement aménagé pour accueillir le bétail (*synonyme de étable*).
- **Le fauchage** : activité qui consiste à couper l'herbe sèche d'un champs en plein été.



La Flore et la faune

- **La flore** : ensemble des végétaux qui poussent dans une région, un milieu de vie particulier.
- **La faune** : ensemble des animaux habitant une région, un milieu de vie particulier.
- **Un arbre têteard** : un arbre qui peut être un chêne, un frêne ou un saule avec une grosse tête et un tronc beaucoup plus petit. Tous les 6 à 7 ans, pendant l'hiver, l'homme lui coupe ses branches. C'est l'étêtage.



Arbres têteards

- **Une espèce** : un groupe d'êtres vivants qui a des caractères communs. Il existe des espèces végétales et animales.
- **Une espèce migratrice** : un groupe d'animaux qui passe d'un territoire à un autre suivant la saison ou le cycle de vie. *Le canard colvert, le héron, la cigogne sont des espèces migratrices qui viennent vivre dans les marais le temps d'une saison.*



Les espèces invasives

- **Une espèce invasive** : une espèce animale ou végétale introduite sur un nouveau territoire qui se multiplie rapidement et perturbe la flore et la faune locale. *La jussie, le ragondin, l'écrevisse de Louisiane et l'ibis sont des espèces invasives.*



La jussie : plante originaire d'Amérique du sud qui envahit les canaux en se multipliant et en étouffant les autres plantes.



Le ragondin : rongeur introduit par l'homme à la fin du 19^{ème} siècle. Il colonise les milieux humides et provoque de nombreux dégâts en creusant son terrier dans les berges.



L'écrevisse de Louisiane : espèce apportée par l'homme qui est très résistante et se reproduit vite. Dans les marais, elle détruit les berges, déracine les végétaux et s'attaque aux petits poissons.



L'ibis sacré : cet échassier, originaire d'Afrique a été introduit sur les côtes atlantiques. Il se multiplie très vite et représente une menace pour les espèces protégées en mangeant leurs œufs ou leurs petits.



L'entretien des marais

- **Arracher** : enlever de terre une plante et ses racines. Une des solutions pour lutter contre la jussie est de l'arracher.
- **Cueillir** : ramasser une fleur en coupant la tige. Dans les marais, il ne faut pas cueillir les fleurs rares et protégées.
- **Le curage** : pratique qui consiste à creuser pour enlever la vase apportée par l'eau dans les canaux. Le curage se fait à l'aide d'une pelle mécanique.



Le curage

- **Un mât à cigognes** : cette construction, qui a la forme d'un long poteau et qui possède au sommet une plateforme, accueille les cigognes à partir du printemps.



Un mât à cigognes

- **Un observatoire** : une cachette qui permet d'étudier et de contempler les oiseaux.

